



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2020

L'an deux mille vingt et le 27 juin :

Les groupements sportifs membres de l'association FEDERATION FRANCAISE DE HOCKEY ont été convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Elective et en Assemblée Générale Extraordinaire par visio-conférence conformément aux dispositions exceptionnelles données par l'Ordonnance du 25 mars 2020 suite à la crise sanitaire du COVID-19.

09h30: 50 clubs sur 139 autorisés à prendre part au vote étaient présents ou représentés pour un total de 325 voix sur 692.

Conformément aux statuts, le quorum exigé à l'Assemblée Générale Ordinaire est équivalent au nombre de clubs ayant émergés, celle-ci peut donc valablement délibérer.

1. Discours du Président de la Fédération Française de Hockey

Laurent BRACHET, Président de la Fédération Française de Hockey, ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2020.

1.2 Présentation nouvel équipementier

Romain Bouvier, Responsable des Ventes Le Coq Sportif, nouvel équipementier des Equipes de France, présente Le Coq Sportif à l'ensemble des participants.

2.1 Approbation des Procès-Verbaux des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 24 mars 2019.

Résultat du vote :

Contre : 0 club représentant 0 voix – Abstention : 4 clubs représentant 22 voix - Pour : 38 clubs représentant 242 voix

2.2 : *Rapport Moral par le Secrétaire Général*

Voir Annexe 1

Résultat du vote :

Contre : 0 club représentant 0 voix – Abstention : 3 clubs représentant 39 voix - Pour : 39 clubs représentant 225 voix

2.3 *Rapport Sportif par le Directeur Technique National*

Voir Annexe 2

2.4 *Rapport Financier par le Trésorier Général*

Voir Annexe 3 – 4 – 5

2.5 *Rapport du Commissaire aux comptes (Jean-Pierre Raud)*

Voir Annexe 3 – 4 – 5

2.6 : *Approbation des comptes de l'exercice 2019*

Résultat du vote :

Contre : 6 club représentant 74 voix – Abstention : 10 clubs représentant 59 voix - Pour : 26 clubs représentant 131 voix

2.7.1 Présentation des tarifs des cotisations fédérales 2020-2021

Voir Annexe 9

Résultat du vote :

Contre : 1 club représentant 9 voix – Abstention : 0 clubs représentant 0 voix - Pour : 41 clubs
représentant 255 voix

2.7.1 Présentation et vote du Budget Prévisionnel 2020

Voir Annexe 6 – 7 – 8

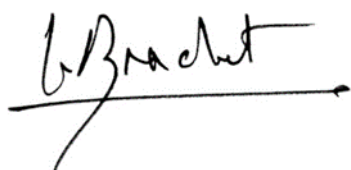
Résultat du vote :

Contre : 1 club représentant 5 voix – Abstention : 6 clubs représentant 41 voix - Pour : 35 clubs
représentant 218 voix

12h15 :

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Fait à Colombes, le 10 août 2020



Laurent BRACHET
Président de la F.F.H.



Jean-Noël MOUCHE
Secrétaire Général de la F.F.H

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY

102/102bis, Bâtiment B, Avenue Henri Barbusse 92700 Colombes – Tél. : +33 (0)1 44 69 33 69 – Fax : + 33 (0) 1 44 69 33 60 www.ffhockey.org
SIRET : 78440610000049 – Code APE : 9312Z